

La commune de Clères accueille tous les enfants scolarisés à la garderie périscolaire, elle se situe au fond de la cour de l'école maternelle. Cet accueil a lieu dans une salle aménagée afin de mener des activités variées. Les enfants auront également la possibilité de faire leur devoir (le personnel communal n'en sera en aucun cas responsable).

### **Fonctionnement :**

La garderie périscolaire fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h20 à 8h20 et de 16h15 à 18h30.

**Le matin**, l'arrivée des enfants se fait sous la responsabilité des parents et seront accueillis par les animateurs communaux

**Le soir**, les enfants sont pris en charge, après la classe, par les animateurs communaux. Un goûter sera fourni à partir de 16h30.

### **Inscriptions :**

**L'inscription de votre enfant à la garderie périscolaire est obligatoire** Le nombre de place peut être limité dans le respect des normes d'encadrement imposées par la réglementation Jeunesse et Sports.

Un **tableau d'inscription ainsi qu'un dossier de renseignements seront à remplir** pour l'année, si votre enfant fréquente régulièrement la garderie périscolaire.

Si votre enfant ne fréquente la garderie périscolaire que de façon occasionnelle, il vous suffira de remplir un tableau d'inscription mensuel et le remettre à la garderie, avant le début du mois qui suit.

Pour tout changement d'inscription, vous devez informer les animateurs communaux, ou au 02-35-33-66-25, ou par mail : [bibliotheque@mairie-cleres.fr](mailto:bibliotheque@mairie-cleres.fr)

De manière générale aucun enfant ne sera accepté en cas de dossier non-régularisé (tableau d'inscription et dossier de renseignement).

Si toutefois, un enfant se présente à la garderie sans inscription et/ou est inscrit et n'est pas présent, **un tarif de 5 euros sera facturé** en supplément du tarif habituel.

### **Tarifification :**

Les tarifs sont déterminés par le Conseil Municipal pour une année scolaire:  
**1,40 euros la demi-heure.**

**Tout retard sera sanctionné d'une pénalité de 10 euros** sauf excuse exceptionnelle et valable. Merci de prévenir l'animatrice de la garderie au 02-35-33-66-25.

### **Règles de fonctionnement :**

Les parents ainsi que les enfants devront respecter ce règlement.

Tout comportement irrespectueux de l'enfant et des usagers envers le personnel de la garderie entraînera immédiatement l'exclusion temporaire ou définitive de l'enfant.

La municipalité décline toute responsabilité en cas de dégradations ou vols d'objets personnels.



**Commune de Clères**

**Règlement intérieur**  
**De la garderie périscolaire**

**Année scolaire 2023/2024**

**FICHE  
DE RENSEIGNEMENTS  
GARDERIE PERISCOLAIRE  
2023-2024**

Nom de l'enfant :  
Prénom :  
Date de naissance :

Garçon                  Fille

**Responsable légal** :          Père                                  Mère                                  Tuteur

Nom et prénom de la mère :  
Profession :  
Téléphone de l'employeur :

Téléphone portable :

Nom et prénom du père :  
Profession :  
Téléphone de l'employeur :

Téléphone portable :

Numéro de Sécurité Sociale couvrant l'enfant :  
Allocations Familiales : Caisse de :  
Mutuelle : (indiquer le nom) :  
Responsabilité civile : (indiquer le nom) :

Numéro d'allocataire :  
Numéro de police :  
Numéro de police :

**AUTORISATIONS**

- Sont autorisés à venir chercher l'enfant :

- Nom et prénom : .....Téléphone : .....  
- Nom et prénom : .....Téléphone : .....  
- Nom et prénom : .....Téléphone : .....

**SANTE**

**Les allergies ?**

asthme                  alimentaires                  médicamenteuses                  autres

**Si oui, précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir**

**Recommandations utiles des parents** : votre enfant porte-t-il des lentilles, des prothèses auditives, des prothèses dentaires,....précisez.

Les parents assurent avoir reçu et pris connaissance du règlement de la garderie périscolaire et l'acceptent dans les fait.

Lu et approuvé à Clères le .....Signatures des parents ou du représentant légal :

**Mode de paiement pour le règlement de la Cantine et/ou Garderie**

**Rentrée 2023/2024**

**Merci de choisir votre mode de règlement :**

**Prélèvement**                      **Remplir Mandat SEPA + Fournir RIB**  
**RIB fournit en 2022 :**                       **OUI**                       **NON**

**TIPI (PAY Fip)**                      **Voir Notice jointe**

**Chèque/ Espèces**                      **Règlement au Centre de gestion comptable**  
**15 rue Winston Churchill**  
**76710 MONTVILLE**

**Mode de paiement pour le règlement de la Cantine et/ou Garderie**

**Rentrée 2023/2024**

**Merci de choisir votre mode de règlement :**

**Prélèvement**                      **Remplir Mandat SEPA + Fournir RIB**  
**RIB fournit en 2022 :**                       **OUI**                       **NON**

**TIPI (PAY Fip)**                      **Voir Notice jointe**

**Chèque/ Espèces**                      **Règlement au Centre de gestion comptable**  
**15 rue Winston Churchill**  
**76710 MONTVILLE**

# MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la COMMUNE DE Clères à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la COMMUNE DE Clères.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée ;

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

CREANCIER SEPA

3A1

## DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

## DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : COMMUNE DE CLERES

Adresse :Mairie 7 rue E. Spalikowsky

Code postal : 76690

Ville : Clères

Pays : France

## DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

### IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IBAN

### IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

BIC

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif   
Paiement ponctuel

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

**JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE** (au format IBAN BIC)

### Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la COMMUNE DE Clères. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés